

Étude : Femmes au Canada: Les femmes et le travail rémunéré

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 8 mars 2017

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'activité des femmes sur le marché du travail au Canada, particulièrement celle des mères, a considérablement augmenté. Parallèlement, l'activité des hommes sur le marché du travail a diminué. Malgré ces tendances convergentes, les femmes continuent d'avoir un taux d'activité inférieur à celui des hommes, ce qui reflète leur plus grande responsabilité en matière de tâches ménagères et d'éducation des enfants.

Plus de 80 % des femmes au Canada âgées de 25 à 54 ans étaient actives sur le marché du travail en 2015, comparativement à un peu plus de 20 % en 1950. En 2015, la proportion d'hommes actifs sur le marché du travail (90,9 %) était inférieure à celle observée en 1950 (97,1 %). Même si l'écart entre les sexes en ce qui a trait au taux d'activité a diminué, passant de 75,5 points de pourcentage en 1950 à 8,9 points de pourcentage en 2015, il n'a pas pour autant disparu.

Ces conclusions proviennent du chapitre intitulé « [Les femmes et le travail rémunéré](#) » de *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, diffusé aujourd'hui. Reposant principalement sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) et axé sur les personnes âgées de 25 à 54 ans, ce chapitre offre un aperçu détaillé de la situation des femmes sur le marché du travail par rapport à celle des hommes et explore l'évolution de cette situation au fil du temps.

Plus de trois quarts des femmes occupent un emploi, mais les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, et leur carrière est plus souvent interrompue

Dans l'ensemble, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi : 77,5 % des femmes occupaient un emploi en 2015, comparativement à 85,3 % des hommes.

Les femmes étaient aussi plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (18,9 % contre 5,5 %) et à le faire volontairement (67,2 % contre 53,0 %), généralement pour s'occuper de leurs enfants. Cela signifie que les femmes passaient en moyenne 5,6 heures de moins par semaine que les hommes à effectuer du travail rémunéré (35,5 heures contre 41,1 heures).

Outre le fait qu'elles travaillaient un nombre d'heures inférieur par semaine, les femmes ayant un emploi à temps plein étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de s'absenter du travail et à connaître des interruptions de carrière. Une proportion plus élevée de femmes (30,0 %) que d'hommes (23,9 %) étaient absentes du travail à un moment ou à un autre au cours de la semaine de référence de l'EPA. Parmi les employés qui s'étaient absentés du travail, une plus grande proportion de femmes (38,4 %) que d'hommes (24,8 %) s'étaient absentées pour la semaine entière.

Les motifs d'absence déclarés par les femmes et par les hommes étaient différents. Les femmes étaient plus susceptibles (47,9 %) que les hommes (27,6 %) de s'être absentées pour des raisons involontaires, telles qu'une maladie, une incapacité personnelle ou des motifs personnels ou familiaux, y compris un congé de maternité ou un congé parental. D'un autre côté, les hommes étaient plus susceptibles de s'absenter du travail pour d'autres raisons, telles que des vacances.

De plus, les carrières des femmes avaient tendance à être plus souvent interrompues que celles des hommes (une interruption de travail étant définie comme une absence de plus de trois mois suivant une période d'emploi d'au moins six mois), et la durée totale de ces interruptions de travail s'élevait en moyenne à 18,5 mois (environ 1,5 an) en 2011. À titre de comparaison, ce chiffre était de 8,6 mois chez les hommes. Cela reflète la propension plus élevée chez les femmes à prendre un congé de maternité ou parental, et à s'absenter du travail pour des raisons familiales et/ou liées à une maladie, et ce pendant une plus longue période que les hommes.



Plus de la moitié des femmes occupent des professions traditionnellement associées à leur sexe

Bien qu'occuper un emploi rémunéré soit devenu un rôle central et durable pour la plupart des femmes, les emplois qu'elles occupent correspondent souvent à ceux auxquels elles ont été traditionnellement associées. En 2015, 56,1 % des femmes occupaient un emploi lié à l'enseignement, aux soins infirmiers et professions de la santé connexes, au travail social, aux tâches de bureau ou autres tâches administratives, ou aux ventes et aux services, par rapport à 17,1 % des hommes. Cette distribution des professions en fonction du sexe a peu varié depuis 1987, année où 59,2 % des femmes et 15,7 % des hommes occupaient des professions traditionnellement associées aux femmes.

Les hommes demeurent plus nombreux que les femmes dans les professions en sciences naturelles et appliquées qui requièrent habituellement un diplôme universitaire. Ces professions peuvent être utilisées comme analogues des domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM). Plus particulièrement, en 2015, les femmes représentaient 24,4 % du personnel professionnel en sciences naturelles et appliquées, alors que 75,6 % étaient des hommes. Ces chiffres reflètent principalement le sous-groupe des professionnels en informatique, qui est le plus important et celui où la représentation des hommes et des femmes est la plus inégale (23,1 % de femmes contre 76,9 % d'hommes) après celui du génie.

Partiellement en raison de la législation fédérale et provinciale sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique, la parité hommes-femmes existait dans le secteur public en ce qui concerne la représentation des femmes dans les postes de gestion en 2015 : 54,0 % des membres des corps législatifs ainsi que des cadres supérieurs de l'administration publique étaient des femmes. En revanche, 25,6 % des cadres supérieurs dans le secteur privé étaient des femmes.

Les femmes touchent en moyenne 0,87 \$ pour chaque dollar que gagnent les hommes et cette disparité est principalement due à l'inégalité entre les femmes et les hommes occupant une même profession

Le ratio de la rémunération entre les femmes et les hommes (rémunération des femmes divisée par celle des hommes) reflète la situation plus vaste de l'égalité entre les sexes dans la société. En 2015, les femmes gagnaient en moyenne 26,11 \$ de l'heure, alors que les hommes gagnaient en moyenne 29,86 \$. Ces chiffres correspondent à un ratio de la rémunération entre les femmes et les hommes de 0,87, ce qui signifie que les femmes touchaient 0,87 \$ pour chaque dollar que gagnaient les hommes.

Le ratio salarial femmes-hommes a tendance à s'améliorer avec l'augmentation du niveau de scolarité. En 2015, le ratio salarial femmes-hommes était de 0,74 pour les personnes sans diplôme d'études secondaires, par rapport à 0,88 pour les personnes possédant un baccalauréat. Même parmi les personnes détenant un grade universitaire supérieur au baccalauréat, les femmes touchaient 0,90 \$ pour chaque dollar que gagnaient les hommes.

L'écart salarial entre les sexes (c'est-à-dire la différence entre la rémunération des femmes et des hommes) peut être attribuable à la répartition asymétrique des femmes et des hommes dans l'ensemble des professions. Les femmes ont tendance à être surreprésentées dans les professions faiblement rémunérées et sous-représentées dans celles hautement rémunérées. Cependant, si la répartition globale des femmes à travers les professions était la même que celle des hommes, le salaire moyen des femmes serait pratiquement inchangé, se situant à 26,10 \$ par heure. Il s'ensuit que le ratio salarial femmes-hommes ne changerait pas.

L'écart salarial entre les sexes est principalement une fonction de l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes qui occupent une même profession. En 2015, les hommes gagnaient plus que les femmes dans tous les groupes de professions, à l'exception de 2 (sur 46). Étant donné leur répartition au sein des professions, si les femmes touchaient le même salaire que celui des hommes pour la même profession, leur salaire moyen augmenterait en moyenne de 2,86 \$ par heure. Il en résulterait un ratio salarial entre les femmes et les hommes de 0,97, soit la quasi-parité.

Note aux lecteurs

Les estimations annuelles de l'Enquête sur la population active sont des moyennes de 12 estimations mensuelles.

Le **taux d'activité** représente le nombre de personnes ayant un emploi et le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population.

Le **taux d'emploi** représente le nombre de personnes ayant un emploi exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (par exemple, les jeunes âgés de 15 à 24 ans) est le nombre de personnes ayant un emploi dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce même groupe. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'Enquête sur la population active ([71-543-G](#)).

Dans ce rapport, les données sont présentées et analysées selon le sexe, conformément aux lignes directrices internationales concernant la production de statistiques selon le sexe. Pour obtenir davantage de renseignements, voir le [Gender Statistics Manual](#) (en anglais) de la Division de la statistique des Nations Unies.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3701](#), [4428](#) et [4501](#).

« [Les femmes et le travail rémunéré](#) » est désormais accessible en ligne dans le cadre de *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, septième édition ([89-503-X](#)).

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe est une initiative conjointe de Condition féminine Canada et Statistique Canada.

Pour de plus amples renseignements ou pour des questions sur les concepts, la méthodologie et la qualité des données de cette diffusion, veuillez communiquer avec Dominique Dionne-Simard (613-618-9411; dominique.dionne-simard@canada.ca) ou les Services à la clientèle (numéro sans frais : 1-866-873-8788; statcan.labour-travail.statcan@canada.ca), Division de la statistique du travail, ou Relations avec les médias (613-951-4636; STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).